

CSAA du 13 juin 2023 - Projet académique

La méthode

- 1/ Identification de quatre axes organisés autour d'ambitions, d'objectifs et d'illustrations.
- 2/ Articulation entre quatre groupes de travail et un groupe synthèse chargé de la coordination et de l'harmonisation.
- 3/ Deux mois de travail pour les GT (mars-mai) pour aboutir à des propositions à présenter lors d'une réunion inter-catégorielle d'acteurs de l'éducation nationale et de partenaires.
- 4/ Rédaction et mise en forme pour une diffusion prévue à la rentrée 2023.
- 5/ Le projet académique est le document cadre pour les trois années (2023-26). Il comporte des annexes, actualisées chaque année, qui permettent d'actualiser la démarche et les objectifs.
- 6/ Dès la rentrée scolaire 2023, un comité de suivi assurera l'évaluation de la mise en œuvre du projet et mesurera l'atteinte des objectifs et des ambitions affichées, en appui sur des indicateurs précis. Les acteurs en établissement seront mobilisés à cette fin (questionnaires, séminaires...).

Echéancier

- **Première quinzaine de mars** : détermination des quatre axes du projet académique. Désignation des binômes « pilote » des quatre GT.
- **15 mars** : lancement des groupes de travail lors d'un comité de pilotage en présence des binômes référents de chaque groupe.
- **16 mai** : présentation des propositions des GT lors d'un comité de pilotage.
- **30 mai** : séminaire réunissant en inter-catégoriel des acteurs de terrain et des partenaires.
- **31 mai au 13 juillet** : formalisation du projet final par un comité de rédaction.
- **Rentrée scolaire 2023** : présentation du projet académique et envoi aux établissements.

La composition des groupes associés

Les GT

Chaque groupe comptait entre 12 et 14 membres. Une latitude a été laissée aux binômes pilotes (Dasen et inspecteurs) pour associer les personnes ressources de leur choix. La recherche d'une expertise dans la thématique de l'ambition travaillée a présidé à la constitution de ces GT.

Au total : 5 Dasen concernés, 6 IEN 1^{er} degré, 11 IA-IPR, 3 IEN ET-EG, 9 directeurs ou membres des services académiques, 4 conseillers techniques, 6 perdir, 3 professeurs ou CPE (membres de groupes académiques), 2 partenaires (cité éducative), 1 élève.

Le séminaire du 30 mai

70 participants réunis par proposition des inspecteurs et des services, pour leur engagement. Réflexion menée en partant des usagers, puis de l'établissement pour agrandir progressivement le « cercle ».

Les usagers : 5 élèves et 4 parents.

Etablissements scolaires : 16 enseignants 1^{er} et 2nd degré (dont PLP et stagiaires), 4 personnels de direction, 4 CPE, 3 AED, 2 AESH, 1 Assistante sociale, 1 infirmière, 3 DDFPT.

Accompagnant et encadrant au niveau académique : 11 inspecteurs 1^{er} et 2nd degré, 1 directeur opérationnel, 2 Drafpica.

Les partenaires : 6 élus ou membres des collectivités, 4 acteurs économiques.

Contenus : ambitions, axes et objectifs

Ambition N°1 : Garantir les savoirs fondamentaux et l'émancipation de chaque élève.

1. Construire et partager le diagnostic.

Objectif 1 : Renforcer le pilotage académique.

Objectif 2 : Faire de l'évaluation une culture partagée.

2. Pour mettre l'innovation en action

Objectif 1 : Fédérer autour de l'innovation dans un lieu dédié.

Objectif 2 : Faciliter les initiatives innovantes des établissements.

Objectif 3 : Mettre les dispositifs d'accompagnement de l'élève au cœur de la réflexion.

3. Au service de citoyens émancipés, cultivés et engagés.

Objectif 1 : Assurer le bien-être/ garantir un climat scolaire serein.

Objectif 2 : Conforter le dialogue et la coopération.

Objectif 3 : Préparer les élèves aux défis contemporains.

Ambition N°2 : Accompagner et permettre l'épanouissement professionnel de tous les personnels.

1. Favoriser le recrutement et réussir l'accueil.

Objectif 1 : Développer une culture de l'accueil.

Objectif 2 : Valoriser nos métiers et leurs spécificités.

2. Renforcer l'accompagnement et s'appuyer sur le collectif.

Objectif 1 : Recentrer les formations sur les métiers à proximité.

Objectif 2 : revisiter l'accompagnement par les pairs.

Objectif 3 : Encourager les dynamiques collectives d'initiatives locales.

3. Permettre l'épanouissement professionnel.

Objectif 1 : Porter une politique du soin mutuel.

Objectif 2 : Rendre possible l'évolution professionnelle de chaque agent.

Ambition N°3 : Offrir des parcours de réussite à chacun.

1. Rendre l'élève acteur de son parcours d'orientation.

Objectif 1 : Co-construire et formaliser une programmation du Parcours Avenir dans chaque établissement, qui prenne en compte les inégalités.

Objectif 2 : Former l'ensemble des personnels de l'EPL à l'orientation (plan sur 4 ans).

Objectif 3 : Développer la relation école-entreprise pour mieux orienter les élèves.

2. Assurer le continuum Bac -5 Bac + 5.

Objectif 1 : Augmenter le taux de poursuite des néo bacheliers en enseignement supérieur.

Objectif 2 : Accompagner l'ambition scolaire, élever les niveaux de qualification et assurer l'accès à une certification aux élèves de la VP : CAP, BCP, BTS, FCIL, MC.

Objectif 3 : Encourager et faciliter les transitions pour un meilleur accès à l'enseignement supérieur, poursuivre le développement et la sécurisation de la mixité.

3. Penser la relation école entreprise en lien avec les territoires.

Objectif 1 : Coopérer pour mieux faire connaître le milieu professionnel.

Objectif 2 : S'appuyer sur l'expertise des réseaux pour moderniser notre offre de formation.

Objectif 3 : Dynamiser les réseaux.

Ambition N°4 : Promouvoir l'égalité des chances, un égal accès à la réussite et au bien-être.

1. Créer les conditions d'une égalité d'accès à la réussite scolaire et au bien-être.

Objectif 1 : Mieux comprendre et identifier les besoins des élèves afin de les aider à mieux les satisfaire et leur offrir l'accès à des enseignements de qualité.

Objectif 2 : Créer les conditions de l'excellence.

Objectif 3 : Développer l'innovation au plus près des territoires en réponse aux besoins spécifiques.

2. Fédérer les énergies et alliances éducatives pour plus d'équité.

Objectif 1 : Susciter les partenariats et s'appuyer sur les dynamiques éducatives pour valoriser les acquis de l'expérience vécue et compétences psycho-sociales.

Objectif 2 : Agir en réseau.

Objectif 3 : Associer les parents.

3. Offrir le meilleur.

Objectif 1 : Assurer un cadre scolaire de qualité et fonder des apprentissages ambitieux pour les plus fragiles.

Objectif 2 : Promouvoir l'Ambition.

Objectif 3 : Assurer l'ouverture culturelle et sportive.